

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

2^e séance, 20^e année

Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 22 août 2017 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Emanuelle Fréchette, commissaire-parent
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du conseil des commissaires absents :

Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines, des communications et des archives
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires du 22 août 2017 ouverte à 19 h 03.

Procès-verbal du conseil des commissaires

Commission scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

CC-17-18-006

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

D'AJOUTER le titre du point 2.4 – Aréna deux glaces (École Pointe-Lévy) et;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2017
 - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2017
 - 1.5.3 Suivi aux procès-verbaux
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président
- 1.10 Priorités des réseaux

2.0 Décisions

- 2.1 Nomination d'un responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles
- 2.2 Composition du conseil d'établissement de l'École de l'Envol – Modification
- 2.3 École de l'Envol – Complexe aquatique multifonctionnel – Protocole d'entente
- 2.4 Aréna deux glaces (École Pointe-Lévy)

3.0 Information

- 3.1 Rapport de la directrice générale
- 3.2 Événement Hôtel-Dieu de Lévis
- 3.3 Déclaration d'intérêts du commissaire

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires

CC-17-18-007

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2017

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 juin 2017 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 18 août 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 juin 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-008

1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2017

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 4 juillet 2017 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 18 août 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Emanuelle Fréchette et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 4 juillet 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.3 Suivi aux procès-verbaux

Aucun suivi.

1.6 Interventions du public et période de questions

M. Marc André Smith, directeur de l'École de l'Envol, a été sélectionné par l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (l'AQPDE) pour participer à une mission Québec-France du 10 au 19 septembre 2017. Cette mission a pour but d'étudier la stratégie numérique en France et d'émettre des recommandations au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

1.10 Priorités des réseaux

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente les responsables des réseaux afin que ceux-ci exposent les priorités de leur réseau à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. Il s'agit de :

- 1- M. Bernard Demers, responsable du réseau de Beaurivage
- 2- Mme Maude Gagné, responsable du réseau de Pamphile-Le May
- 3- M. Daniel Trachy, responsable du réseau de l'Envol
- 4- M. François-Michel Bonneau-Leclerc, responsable du réseau de l'Horizon
- 5- Mme Marie-Josée Brassard, responsable du réseau de Lévis
- 6- M. Daniel Couture, responsable du réseau de l'Aubier
- 7- M. Daniel-Étienne Vachon, responsable du réseau de la Formation professionnelle et Éducation des adultes

Il y a sept réseaux et six rencontres obligatoires par année. Lors de celles-ci, les responsables avec leur équipe respective développent des outils et des documents de formation afin d'atteindre les cibles en lien avec la planification stratégique de la commission scolaire. Par ailleurs, la plupart des réseaux mettent en place des communautés d'apprentissage professionnel (CAP) qui sont offertes aux membres du personnel afin de favoriser les apprentissages collectifs et de superviser leur implantation. Certains travaux permettent, notamment d'harmoniser certaines pratiques.

Madame Lemieux félicite les responsables de réseau et ajoute que les travaux n'auraient pu se réaliser sans la participation et l'implication de la Direction générale et des directions de services.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Il est 20 h 33.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

Il est 20 h 42.

2.0 DÉCISIONS

2.1 Nomination d'un responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles

ATTENDU l'entrée en vigueur de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* le 1^{er} mai 2017;

ATTENDU que conformément à l'article 18 de cette Loi le conseil des commissaires doit nommer un responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

CC-17-18-009

DG

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

DE NOMMER le directeur des Services des ressources humaines, des communications et des archives à titre de responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-010
SG

2.2 Composition du conseil d'établissement de l'École de l'Envol – Modification

ATTENDU la résolution numéro CC-16-17-026 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance ordinaire du 27 septembre 2016 laquelle modifiait, notamment les services éducatifs dispensés par l'École de l'Envol à compter de l'année scolaire 2017-2018;

ATTENDU que l'École de l'Envol ne dispense plus l'enseignement secondaire du second cycle à compter de l'année scolaire 2017-2018;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la composition du conseil d'établissement conformément à l'article 42 paragraphe 3 de la *Loi sur l'instruction publique* afin de retirer les deux représentants des élèves de ce cycle;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE MODIFIER la composition du conseil d'établissement de l'École de l'Envol comme suit :

Hypothèse 4 – École primaire (5^e et 6^e année) sans service de garde et secondaire – Premier cycle

- ✓ 7 parents
- ✓ 5 enseignants
- ✓ 2 autres membres du personnel (soutien, professionnel)
- ✓ 2 représentants de la communauté

Total : 16 représentants

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-011
SRM

2.3 École de l'Envol – Complexe aquatique multifonctionnel – Protocole d'entente

ATTENDU les résolutions CC-16-17-174 et CC-17-18-004 par lesquelles la Commission scolaire des Navigateurs acceptait de céder à la Ville de Lévis une parcelle du lot 3 592 703 pour la réalisation d'un Complexe aquatique multifonctionnel;

ATTENDU que ces résolutions mandataient la directrice générale, Mme Esther Lemieux à poursuivre des discussions en vue de la conclusion d'un protocole d'entente;

ATTENDU le projet de protocole d'entente convenu entre les représentants de la Ville de Lévis et ceux de la Commission scolaire des Navigateurs tel que porté à l'attention des membres du conseil des commissaires et déposé sous pli confidentiel sous la cote CC-17-18-011;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs approuve le projet de protocole d'entente relatif à la cession d'une parcelle de terrain et l'utilisation d'un complexe aquatique multifonctionnel;

QUE la directrice générale et le président en fonction, soient autorisés à signer le protocole d'entente relatif à la cession d'une parcelle de terrain

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

et l'utilisation d'un complexe aquatique multifonctionnel, l'acte de
cession et tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-012

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour
discuter du point 2.4 – Aréna deux glaces (École Pointe-Lévy).

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 07.

CC-17-18-013

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance
publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 22 h 16.

CC-17-18-014

DG

2.4 Aréna deux glaces (École Pointe-Lévy)

ATTENDU les informations transmises aux membres du conseil des
commissaires lors d'un huis clos;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

DE mettre fin aux négociations entreprises depuis plus de douze mois
avec les partenaires potentiels du projet Aréna deux glaces (École Pointe-
Lévy);

QU'une lettre, à cet effet, soit adressée à monsieur Gilles Lehouillier,
maire de la Ville de Lévis, par monsieur Jérôme Demers, président de la
Commission scolaire des Navigateurs.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, dépose son rapport à
l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

3.2 Événement Hôtel-Dieu de Lévis

Madame Esther Lemieux, directrice générale, donne de l'information
concernant l'événement de l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'ensemble des
membres du conseil des commissaires. Elle précise qu'une soirée
Destination-Santé se tiendra le 17 octobre 2017, sous forme de 5 à 8, au

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

coût de 25 \$ par personne. Des invitations seront transmises ultérieurement.

3.3 Déclaration d'intérêts du commissaire

Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, demande aux membres du conseil des commissaires de déclarer, à l'aide du formulaire de déclaration de conflit d'intérêts du commissaire qui leur a été remis, toutes les situations potentiellement conflictuelles dans lesquelles ils pourraient se trouver, et ce, conformément à l'article 5.2 du *Règlement relatif au code de conduite éthique du commissaire*.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

Les points 4.1 à 4.6 sont reportés à la prochaine séance.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

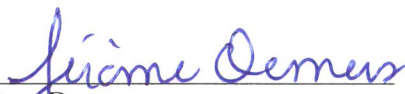
Un rappel est fait concernant la formation offerte aux membres du conseil des commissaires relative à la *Loi sur les contrats des organismes publics* qui se tiendra le 29 août 2017 à 19 h.

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22 h 27.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Guylaine Giguère
Secrétaire générale

CC-17-18-015